

« NOUS SOMMES TOUS des maillons de ce patrimoine fragile »

PROPOS RECUEILLIS PAR IB.

6

HIRO'A, JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

Transmises de bouche à oreille depuis la nuit des temps, les légendes appartiennent à notre patrimoine immatériel. Depuis 20 ans, Natea Montillier Tetuanui va à la rencontre des détenteurs de savoirs aux quatre coins des archipels polynésiens. Elle nous livre dans ce recueil 18 récits légendaires, connus ou plus rares, en tahitien et marquisien, français et anglais. Et propose pour chacun d'entre eux une interprétation symbolique qui permet de voir plus loin.



© IB

Les traditions orales et les langues sont au cœur de ton parcours depuis plus de 20 ans : qu'est-ce qui t'a amenée à t'intéresser à ces sujets et à en faire ton métier ?

Je pense que c'est le temps passé chez ma grand-mère à Papeari, lorsque j'étais adolescente. J'ai dû apprendre à parler en tahitien – tardivement – pour pouvoir communiquer avec elle. Cela a permis de « réveiller » la seconde partie de moi-même – je suis demie. Ma grand-mère m'a transmis la fierté d'appartenir au peuple polynésien et à cette culture, avec l'envie de la connaître, de la valoriser.

Combien de personnes ont été interrogées dans le cadre du programme de recueil des légendes et traditions orales ?

Ce programme existe depuis l'époque du CPSH*, il a été mis en place dans les années 1980. Plusieurs personnes des archipels avaient alors été interrogées à Tahiti, cela représente des centaines d'heures de recueils ethnographiques. Le service conserve, numérise et retranscrit progressivement ce fonds sonore.

En fonction de quoi les 18 légendes ont-elles été sélectionnées dans cet ouvrage ?

Ce sont des légendes que j'ai moi-même recueillies, hormis quatre. Deux ont été recueillies par Tutana Tetuanui-Peters, agent du service aujourd'hui à la retraite qui m'a formée à ce travail. Deux autres sont des enregistrements de Germaine Teuruari'i (épouse Teariki), une dame que je cherche encore ! Son petit-fils nous a fait don de ces enregistrements en 2007. Elle raconte deux légendes de Rurutu : « Le jeune fille et le requin de Vitaria » et « Le requin-revenant et les deux enfants ». Toutes les légendes regroupées dans ce livre le sont parce que je disposais de suffisamment d'éléments pour expliquer le contexte géographique, historique et symbolique. Une légende livrée « brute » est difficilement compréhensible, surtout pour un public non averti. Dans nos entretiens, les silences, les mimiques, la gestuelle en disent long et il était nécessaire de mettre des mots sur ce langage non verbal, afin d'en faire ressortir toutes les caractéristiques socio-culturelles.

Quelle est la particularité de la tradition orale polynésienne ?

La tradition orale, d'où qu'elle soit, a la même particularité : elle est mouvante. Autrefois en Polynésie, il existait une personne dont le rôle dans la société était de recevoir et de transmettre la connaissance, le *haere po*. Le savoir était *tapu* et les *haere po* en étaient les garants. Ils n'avaient pas le droit à l'erreur, afin de transmettre la connaissance de manière la plus fidèle possible. D'ailleurs, le sens de « mot » en tahitien est révélateur de son pouvoir : *ta'o* veut dire « mot », mais également « lance ». Le mot est comme une arme. Les *haere po* ont disparu de la société mais pas les *aivana'a*, les érudits. Chaque famille agrandie, chaque clan, avait et a toujours son *aivana'a*, détenteur des légendes familiales qui sont transmises de génération en génération. Certaines histoires ont eu plus d'influence

que d'autres, elles se recourent, d'autres sont différentes selon qu'elles soient racontées par le vaincu ou le vainqueur !

As-tu eu des difficultés à convaincre les gens à parler de leur savoir ?

Non, pas réellement. Tout est question d'approche. La méthodologie du recueil ethnographique en Polynésie est tout sauf scientifique ! La transmission repose sur la confiance. De mon expérience, les personnes détentrices des savoirs ne sont pas réticentes à les partager ; elles ont tout à fait conscience d'être une maille du chaînon et que sans transmission, leurs connaissances seront perdues. Mais les personnes-source ne souhaitent pas les confier à n'importe qui, n'importe comment. Il faut que l'enquêteur prenne le temps de gagner leur confiance. C'est le plus gros du travail.

Comment savoir si une légende est authentique ?

Il est important de savoir qui raconte. De qui lui viennent ses connaissances. Comment la personne les raconte. Si les *tapa'o* sont cités : ce sont des manifestations géographiques ou physiques liées à la légende ; les noms des pierres, des rivières, des pics de montagne, des *marae*, du récif, mais également la forme d'un nuage, un reflet sur la mer... Peu importent les variations et divergences propres aux légendes, tant que les *tapa'o* sont respectés. Et tant que la fonction sociale joue son rôle : dans toute histoire, il y a un trésor, un message, un avertissement ou un enseignement, à transmettre aux générations futures.

Les légendes polynésiennes ont-elles un dénominateur commun ?

Elles ont toujours un ou plusieurs héros : des dieux, des demi-dieux, des ancêtres déifiés. Ce sont toujours les lieux qui font le cadre de la légende et la toponymie est extrêmement précise. C'est un moyen mnémotechnique pour se souvenir. Il y a toujours plusieurs niveaux d'écoute et d'interprétation pour que tout le monde puisse en tirer un enseignement, les enfants comme les grands. Sur la forme, elle est souvent racontée de façon ludique pour les plus jeunes, et sur le fond, la symbolique est toujours très recherchée.

Quel constat tires-tu de « l'état » de la tradition orale et des légendes à l'heure actuelle ?

J'ai toujours de l'espoir ! Compte tenu de notre histoire, je trouve déjà extraordinaire que tout ce savoir existe encore. Il y a toujours quelqu'un qui connaît quelque chose. La personne qui m'a le plus marquée, c'est Tinitua Vahine de Huahine. Nous avons parlé des heures et des heures chez elle, en présence de toute sa famille. Elle était intarissable, et moi insatiable ! Ses enfants et petits-enfants n'en revenaient pas de toutes les histoires qu'elle connaissait. Ils lui ont même dit : « Tu ne nous a jamais raconté tout ça ! ». Ce à quoi elle a répondu : « Vous ne m'avez jamais

demandé ». Paradoxalement, je pense que grâce aux nouvelles technologies, il y aura un regain d'intérêt des jeunes pour leur patrimoine immatériel. Aujourd'hui, il n'y a pas que l'écrit pour fixer les connaissances. Chacun ou presque peut désormais enregistrer, filmer. Autrement dit, conserver et partager.

Cet ouvrage participe à la sauvegarde et la valorisation du patrimoine immatériel, notamment parce qu'il est distribué gratuitement dans les écoles. Quelles autres actions devraient être menées dans ce sens selon toi ?

Tout d'abord, je tiens à préciser que ce livre a pu être édité grâce à la volonté du Ministre de la Culture, Heremoana Maamaatuaiahutapu. Suite au symposium des langues qu'il a organisé en mars 2015, le ministère a souhaité soutenir le projet de publication de ce recueil, afin d'assurer la transmission de nos savoirs traditionnels et des langues polynésiennes. Il a également tenu à ce que cet ouvrage soit distribué gratuitement par respect pour nos narrateurs qui nous ont livré leurs connaissances elles aussi gracieusement d'une part mais surtout pour que le plus grand nombre y ait accès. D'autres actions pourraient en effet être menées pour donner plus de place aux traditions, notamment dans l'éducation et les médias. Il existe peu d'ouvrages pédagogiques dédiés, peu d'émissions radio et télé. Peu de ponts entre l'éducation, les médias et la culture. Chaque locuteur de langue polynésienne et détenteur de savoirs polynésiens doit faire des efforts dans ce sens car nous sommes tous des maillons de ce patrimoine fragile, c'est à nous d'en assurer la pérennité.

Ce cahier d'ethnologie est le numéro 1 d'une longue série, sur quoi portera le prochain ?

Nous ne l'avons pas encore défini. Mais ce sera lié au patrimoine immatériel : des savoir-faire traditionnels, des chants, d'autres légendes, peut-être la monographie d'une île. A suivre ! ♦

NAU 'A'AI NO TE MAU TA'AMOTU

- Légendes des archipels
- Cahier d'ethnologie de Tahiti et des Îles
- Edité par le Service de la Culture et du Patrimoine
- Auteur : Natea Montillier Tetuanui
- Ouvrage trilingue : tahitien – français – anglais



Premier recueil de 18 légendes des 5 archipels polynésiens issues de la tradition orale, transcrites en langue tahitienne, traduites en français et en anglais. Chaque légende est accompagnée d'une étude ethnographique, d'illustrations et d'un glossaire.

Disponible en consultation dans les bibliothèques des écoles, de l'Université, de la Maison de la Culture, du Musée de Tahiti et des Îles et du Service de la Culture et du Patrimoine.

- Le centre de documentation du Service de la Culture et du Patrimoine est ouvert au public du lundi au jeudi de 07h30 à 11h30 et de 12h30 à 15h30 et le vendredi de 07h30 à 11h30 et de 12h30 à 14h30.

+ d'infos : 40 50 71 94 – www.culture-patrimoine.pf

7

HIRO'A, JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES